

# **ACTEUR SOCIAL (SOCIAL ACTOR)<sup>1</sup>**

---

Conception du sujet individuel en tant qu'être agissant de manière autonome en fonction de ses desseins et intentions. Le concept d'acteur social occupe une place centrale dans les sociologies qui mettent l'accent sur le pouvoir d'agir du sujet (par exemple Raymond Boudon, Alain Touraine, Edgar Morin ou Michel Crozier) en opposition à celles qui soulignent le rôle des conditions sociales et des représentations socialement produites dans la détermination de ses conduites. Pierre Bourdieu s'inscrit dans ce second courant. Au concept d'acteur social, il préfère celui « d'agent ». L'agent est un individu qui est agi de l'intérieur (via l'habitus) autant qu'il agit vers l'extérieur. Ses pratiques sont liées au « sens du jeu » qu'il s'est formé, compte tenu de sa socialisation à un point déterminé de l'espace social : l'agent n'est ni un automate mécaniquement déterminé par ses conditions extérieures d'existence, ni un sujet autonome qui s'autodéterminerait à la suite d'un calcul rationnel.

## **Acteur social et stratégies d'orientation**

Raymond Boudon (1973) a proposé une modélisation des choix d'orientation s'inscrivant dans le courant de l'acteur social. Celle-ci relève du paradigme de l'individualisme méthodologique, c'est-à-dire d'un cadre théorique d'ensemble selon lequel, pour rendre compte d'un phénomène social, il convient de le comprendre comme le produit de l'agrégation de comportements individuels qu'il convient d'expliquer d'abord. Dans cette perspective, les actions individuelles s'expliquent en termes de stratégies rationnelles : il

---

1. Par Jean Guichard.

s'agit pour l'acteur d'atteindre un résultat qui lui importe. On considère cependant généralement — avec Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) inspirés par les conceptions de James Gardner March et Herbert Alexander Simon — que la rationalité de cet acteur est limitée. Par là, il faut entendre qu'il ne cherche pas la solution optimale, mais choisit la première qu'il estime correspondre à un seuil minimal de satisfaction. Boudon a présenté son modèle sous la forme des treize propositions et commentaires suivants (1973, p. 67-68) :

1. Dans tout système scolaire\*, l'individu (et/ou sa famille) est appelé à prendre des décisions de survie/non-survie à un certain nombre de points du cursus, soit  $e, d, \dots, a$ . Tout système scolaire définit donc les alternatives « s'arrêter à  $e$  ou non », « s'arrêter à  $d$  ou non », ..., « s'arrêter à  $b$  ou non ».

La proposition 1 affirme seulement qu'on peut atteindre des niveaux d'instruction distincts et hiérarchisés. La difficulté est que la plupart des systèmes scolaires introduisent des bifurcations conduisant à des voies plus ou moins nobles (enseignement général et enseignement technique par exemple), de sorte qu'il n'est pas toujours facile d'établir une hiérarchie relative, par exemple entre un niveau d'instruction élevé dans une voie moins noble et un niveau d'instruction plus bas (correspondant à un nombre d'années d'études inférieur) dans une voie plus noble.

2. À chaque terme d'une alternative (brièvement : à chaque alternative) sont associés, pour chaque position sociale, un coût et un bénéfice anticipés.

(Le coût renvoie, pour Boudon, à la fois au coût économique total pour la famille de la poursuite d'études et à l'absence de revenus qu'elle induit. Il comprend également les efforts nécessaires pour réussir : travail personnel, renoncement à des loisirs, etc. Le bénéfice correspond aux attentes de tous ordres que le succès dans ces études permettrait de combler : un bon métier, des revenus réguliers, de la considération sociale, etc. D'une manière générale, une même poursuite d'études — par exemple aller jusqu'à un baccalauréat d'enseignement général — est plus coûteuse pour une famille modeste que pour une famille riche. Elle est aussi d'autant plus coûteuse en efforts que les résultats scolaires actuels sont faibles. Une même formation — par exemple, entrer à l'IUFM et devenir professeur des écoles — tend à correspondre à un bénéfice anticipé plus important pour un jeune de famille modeste que pour un jeune de milieu privilégié.)

3. En outre, à chaque alternative, pour chaque position sociale, est associé un risque dont le degré varie avec les individus.

(Le risque fait référence à la représentation à la fois des probabilités d'échec dans une formation envisagée et de l'ensemble des conséquences négatives associées à cet échec. Pour une même formation, le risque

tend à être d'autant plus élevé que la famille est modeste et que les résultats scolaires actuels sont faibles. Par exemple, s'engager dans une filière conduisant à un baccalauréat général, c'est, pour un jeune d'origine modeste ayant des résultats moyens, prendre le risque — en cas d'échec — de n'avoir aucun diplôme professionnel (voire aucun diplôme). Pour un jeune d'origine privilégiée dont les résultats sont semblables, le risque est faible : il existe des formations privées, des « boîtes à bac », des formations à l'étranger, etc.)

4. On peut distinguer des degrés ordonnés de risque, de coût, de bénéfice anticipés.
5. L'utilité d'une alternative est une fonction des degrés de risque, de coût, de bénéfice qui lui sont attachés.
6. Pour chaque position sociale, les combinaisons de risque, de coût, de bénéfice attachées aux alternatives permettent d'ordonner les utilités de ces combinaisons.
7. Le bénéfice anticipé correspondant à deux degrés consécutifs du système des niveaux scolaires, par exemple *b* et *c* (ou, de façon équivalente, aux deux termes de l'alternative « s'arrêter à *c* ou non »), est d'autant plus élevé qu'un individu est plus proche, par sa position sociale, des niveaux les plus élevés du système de stratification sociale et d'autant plus faible qu'il est plus proche des degrés inférieurs.
8. Le coût anticipé correspondant à deux degrés consécutifs du système de niveaux scolaires, par exemple *b* et *c*, est d'autant plus élevé que la position de l'individu dans le système de stratification est plus basse.

Les propositions 7 et 8 sont cruciales. Elles correspondent à des évidences sociologiques : pour un fils de cadre supérieur, atteindre le niveau du baccalauréat plutôt que celui de la fin du premier cycle du secondaire est plus « utile » que pour un fils d'ouvrier.

9. Dans l'appréciation du *risque* interviennent des éléments tels que l'âge (avance, retard scolaire) ou la réussite scolaire.
10. Chaque combinaison d'un degré de risque, de coût et de bénéfice correspondant à un point (degré) du système scolaire pour un individu appartenant à un point (degré) du système de stratification détermine un degré d'*utilité* de la combinaison pour l'individu.
11. Toutes choses égales d'ailleurs, l'utilité décroît lorsque le risque croît, ou lorsque le coût croît, ou lorsque le bénéfice décroît.
12. La décision\* en faveur d'une alternative est d'autant plus probable que son utilité est plus grande.
13. Il existe un degré maximum d'utilité correspondant à la combinaison telle que, à risque donné, l'augmentation du bénéfice n'est pas encore rattrapée par l'augmentation du coût.